

Information

**L'IFCIC aux côtés des entreprises culturelles et créatives
impactées par l'épidémie du Covid-19**

Afin de soutenir les entreprises et associations culturelles et créatives impactées par l'épidémie, l'IFCIC :

- **apportera sa garantie aux banques, jusqu'à 70%, pour tous les types de crédits accordés dans le contexte ;**
- **prolongera systématiquement les garanties des crédits auprès des banques à leur demande et afin de favoriser leur réaménagement ;**
- **acceptera, sur demande motivée, la mise en place de franchise de remboursement en capital sur ses propres prêts.**

Enfin, dans la continuité des mesures annoncées par le gouvernement et en complément des solutions d'urgence qui seraient déployées par les établissements publics dans ce cadre, l'IFCIC pourra mobiliser ses solutions de financement en garantie et prêts.

Les équipes de l'IFCIC se tiennent à la disposition des entreprises et des banques pour évoquer leur situation.